EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 avril 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf avril deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 avril 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Danielle AUROI à Roger GIRARD, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL, Yves REVERSEAU à Patricia AUCOUTURIER, Marie SAVRE à Corinne NAJIM, Louis VIRGOULAY à Christine DULAC-ROUGERIE**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Michel FANGET donne pouvoir à Madame Christine PERRET à partir de la question n°7.
Madame Nicole BARBIN, Messieurs Guy BALLET, Jean-Pierre BRENAS, Didier MULLER, Jean-Philippe VALENTIN quittent la séance après la question n° 9.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question N° 10.
A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 18
BAIL COMMERCIAL - BOUTIQUE ANDRE 5, PLACE DE JAUDE

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du Théâtre Municipal, il est nécessaire de récupérer une partie de la surface commerciale louée à la Société ANDRE soit 110 m² en estrade à l'arrière de la boutique et 131 m² en sous-sol.

Cette perte de surface devra être intégrée au nouveau bail commercial qui sera renouvelé le 1er janvier 2012. Dans ce cadre, le loyer reste fixé à 74 000 € par an malgré la restitution de surface mais la valeur locative qui servira de base au renouvellement du bail en 2021 est fixée à 92 000 €.

De plus, une indemnité d'éviction d'un montant de 100 000 € sera allouée à la société ANDRE. Elle comprend outre la perte partielle de valeur du fonds de commerce, la perte d'exploitation pour un maximum de trois semaines suite à la fermeture de la boutique pour travaux de restitution de surface.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire à approuver l'ensemble de ces dispositions en l'autorisant à signer le nouveau bail et à verser l'indemnité d'éviction fixée à 100 000 €. Les crédits correspondants seront inscrits lors de la décision modificative n°1.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 mai 2011

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint

Alain MARTINET